

OBJET : **VOEU :** Proposition de motion sur le soutien à la "Périféérique" déposée par le groupe des Verts pour le Conseil Municipal du 27 janvier 2004.

Le Conseil,

Vu la proposition de l'association " La Périféérique " d'ouvrir le boulevard périphérique aux piétons,

Considérant l'implication de la Commune d'Aubervilliers dans le développement des circulations douces et sa volonté de s'inscrire dans le Plan de Déplacement Urbain de la Région Ile de France,

A l'Unanimité,

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Demande à l'Etat d'accepter la demande de l'association " La Périféérique " d'ouvrir pour une journée le périphérique aux piétons et d'organiser une grande fête sportive et populaire.

LE MAIRE